



INTÉGREZ LA NOTION DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS VOTRE DÉMARCHE DE PRÉVENTION

PRATIQUE
60%



THÉORIE
40%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux acteurs de prévention de contribuer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

PUBLIC

Acteurs de la prévention de l'établissement (Membre de la direction, CSE/CSA/CST, Direction des Ressources Humaines ...)

Acteurs de la prévention de l'établissement (Responsable de Prévention, chargé(e)s de prévention, Référent(e)s de prévention, membre du CSE, responsable RH, Infirmier(e)s du travail)

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de définir les Risques Psychosociaux (RPS) et leur conséquence individuelles et collectives,
- Être capable de repérer les facteurs de RPS au travail
- Être capable d'identifier le cadre juridique concernant la prévention des Risques PsychoSociaux (RPS).
- Être capable de procéder à l'analyse des RPS en situation de travail.
- Être capable d'intégrer les RPS dans le Document Unique
- Être capable de mettre en place des indicateurs et d'établir un plan d'actions de prévention.
- Être capable de mettre en œuvre les différentes étapes d'une démarche de prévention.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire dématérialisé est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne**. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



INTERVENANT(S)

Formateur en Santé et Sécurité au Travail spécialisé en risques psychosociaux



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, études de cas, travaux en sous-groupes



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples

Partie Pratique : Évaluation sommative

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire
La connaissance des bases en prévention est un plus

DURÉE

21 heures (soit 3 jours)
(Répartis en 2 jours puis 1 jour)

EFFECTIFS

Effectif minimum : 1 apprenant
Effectif maximum : 12 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

2 jours tous les 2 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article L4121-1 du Code du Travail

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Id DD 005488





PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Etat des lieux des Risques PsychoSociaux

- Le contexte juridique

Définitions et notions importantes

- Références institutionnelles :
 - Agence Européenne pour la Santé au Travail
 - Rapport du Collège d'Expertise (M.Gollac)
- Le stress, la violence interne, la violence externe

Les conséquences des RPS

- Les conséquences sur l'établissement
- Les conséquences sur la santé
- La détection des personnes en situation de souffrance

Les facteurs de RPS

- Les familles de facteurs de risques (rapport Gollac)
- Le repérage des facteurs de risque en situation de travail
- Approche de l'évaluation des RPS
- Les acteurs de la prévention

La démarche de prévention des RPS

- Les différents niveaux de prévention
- Les thèmes d'actions possibles
- La conduite à tenir en situation d'urgence

L'élaboration d'un diagnostic

- Les indicateurs
- Les documents utiles pour la réalisation du diagnostic
- Les différents outils (Les différents questionnaire, entretiens individuels et collectifs, observations des situations de travail...)

L'intégration dans une démarche globale de prévention

- La constitution d'un groupe de travail
- L'intégration des RPS dans le Document Unique
- L'élaboration d'un plan d'actions de prévention
- Le suivi de la démarche

PARTIE PRATIQUE | 60%

Application en sous-groupes

- Réflexions individuelles et collectives à partir d'exercices concrets
- Nombreux échanges sur les pratiques
- Mise en œuvre des acquis théoriques lors de cas concrets en sous-groupes

Travail intersession

- Réalisation d'un travail entre les deux sessions, défini selon le besoin opérationnel des apprenants
- Restitution à l'ensemble du groupe lors de la reprise de la deuxième session
- Retour d'expérience et partage de bonnes pratiques

